



Dossier Technique Immobilier

Numéro de dossier : [REDACTED] PLAINE SAINT DENIS
Date du repérage : /2025/5738
06/11/2025



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : ... **Seine-Saint-Denis**

Adresse : **7 rue Flora Tristan**

Commune : **93210 LA PLAINE SAINT DENIS**
Section cadastrale CL, Parcelle(s) n°

68

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Esc. B, Etage RDC, Porte 303,
appartement, Lot numéro 29, parking
lot N° 60

Périmètre de repérage :

Ensemble des parties privatives

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : ... [REDACTED]

Adresse : **7 rue Flora Tristan**
93210 LA PLAINE SAINT DENIS

Objet de la mission :

Etat des Risques et Pollutions

Métrage (Loi Carrez)

Diagnostic de Performance Energétique

Attention DPE en attente des informations
de chauffage demandées au syndic





Résumé de l'expertise n° [REDACTED] PLAINE SAINT DENIS /2025/5738

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.



Désignation du ou des bâtiments	
<i>Localisation du ou des bâtiments :</i> Adresse : 7 rue Flora Tristan Commune : 93210 LA PLAINE SAINT DENIS Section cadastrale CL, Parcelle(s) n° 68 Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : Esc. B, Etage RDC, Porte 303, appartement, Lot numéro 29, parking lot N° 60 Périmètre de repérage : Ensemble des parties privatives	

	Prestations	Conclusion
	Etat des Risques et Pollutions	Voir Erp
	DPE Attention DPE en attente des informations de chauffage demandées au syndic	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> 169 kWh/m²/an </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> 33 kg CO₂/m²/an </div> <div style="margin-left: 10px;"> </div> </div> Estimation des coûts annuels : entre 880 € et 1 230 € par an Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023
	Mesurage	Superficie Loi Carrez totale : 63,04 m ² Superficie habitable totale : 63,04 m ²





Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : [REDACTED] PLAINE SAINT DENIS
Date du repérage : /2025/5738
Heure d'arrivée : 06/11/2025
Durée du repérage : 09 h 30
01 h 00

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : **Seine-Saint-Denis**

Adresse : **7 rue Flora Tristan**

Commune : **93210 LA PLAINE SAINT DENIS**
Section cadastrale CL, Parcelle(s) n° 68

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
Esc. B, Etage RDC, Porte 303,
appartement, Lot numéro 29, parking
lot N° 60

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : . [REDACTED]

Adresse : **7 rue Flora Tristan**
93210 LA PLAINE SAINT DENIS

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **S.C.P. BSMC - Me Martin**

Adresse : **Commissaires de Justice Associés**
22-24 Bd Jules Guesde
93200 SAINT-DENIS

Repérage

Périmètre de repérage : **Ensemble des parties privatives**

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : **RIBEIRO Rui**

Raison sociale et nom de l'entreprise : **Ariane Environnement**

Adresse : **16 Avenue de Fredy**
93250 VILLEMOMBLE

Numéro SIRET : **45290020200022**

Désignation de la compagnie d'assurance : ... **AXA**

Numéro de police et date de validité : **10882805304 - 01/01/2026**

Superficie privative en m² du ou des lot(s)

Surface loi Carrez totale : 63,04 m² (soixante-trois mètres carrés zéro quatre)

Résultat du repérage

Date du repérage : **06/11/2025**
Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant
Liste des pièces non visitées :
Parking (Non localisé)
Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
Me Martin
Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Commentaires
Entrée	4.91	4.91	
SdB	4.98	4.98	
W.C	1.85	1.85	
Séjour-cuisine	27.11	27.11	
Chambre1	12.32	12.32	
Chambre2	11.87	11.87	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :

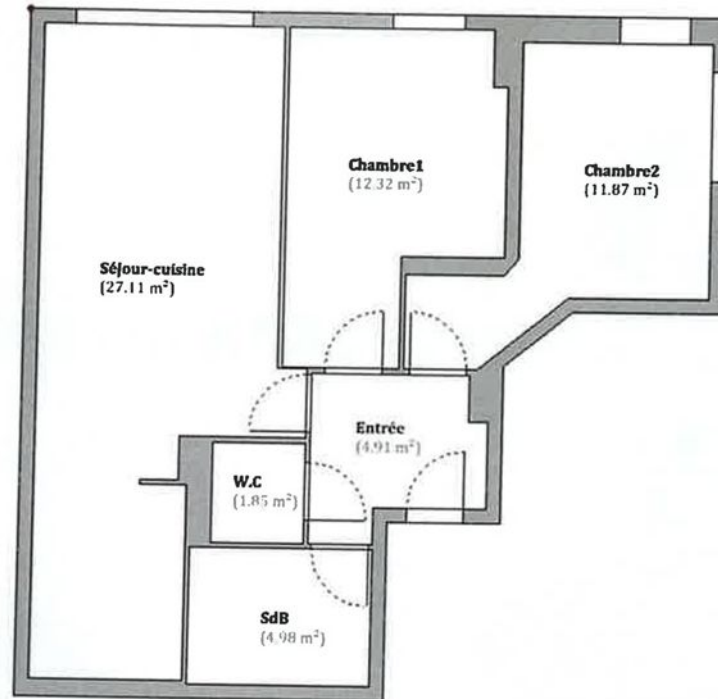
Surface loi Carrez totale : 63,04 m² (soixante-trois mètres carrés zéro quatre)
Surface au sol totale : 63,04 m² (soixante-trois mètres carrés zéro quatre)

Fait à **VILLEMOMBLE**, le **06/11/2025**

Par : **RIBEIRO Rui**

Ariane Environnement
SARL CPE
16 avenue de Fredy, 93250, Villemomble
ariane.environnement@hotmail.fr
RCS BOBIGNY - 452 900 202
CODE NAJ : 7120B

Aucun document n'a été mis en annexe



DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

Pour vérifier la validité de ce DPE, scannez le QR code

n° : non défini

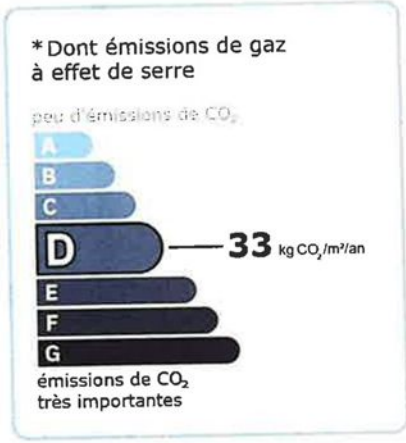
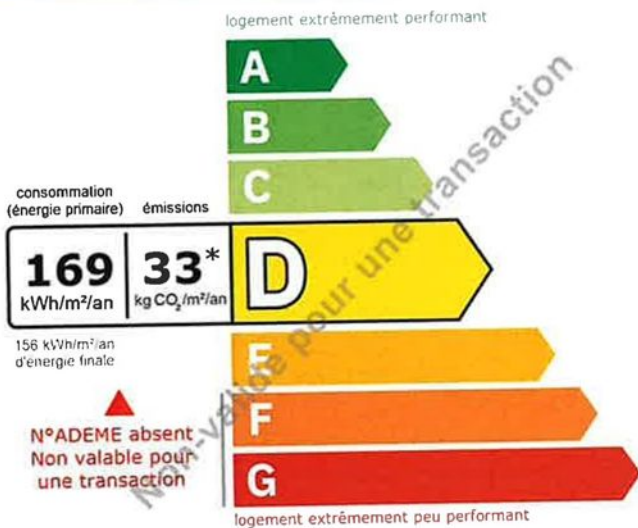
Etabli le : 06/11/2025
Valable jusqu'au : 05/11/2035

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>



Adresse : **7 rue Flora Tristan, 93210 LA PLAINE SAINT DENIS**
Esc. B, Etage RDC, Porte 303, appartement, 29, parking lot N° 60
Type de bien : Appartement
Année de construction : 2006 - 2012
Surface de référence : **63.04 m²**
Propriétaire : ██████████
Adresse : **7 rue Flora Tristan 93210 LA PLAINE SAINT DENIS**

Performance énergétique et climatique



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 4 à 6

Ce logement émet 2 126 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 11 015 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **880 €** et **1 230 €** par an

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris) conformément à l'arrêté du 31 mars 2021 en vigueur lors de l'établissement du DPE

Comment réduire ma facture d'énergie ?
Voir p. 3

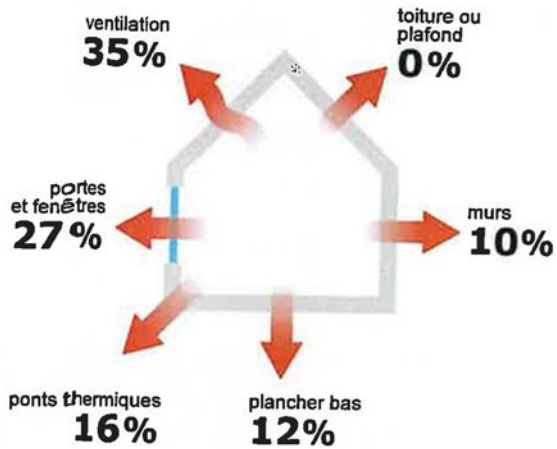
Informations diagnostiqueur
Ariane Environnement
16 Avenue de Fredy
93250 VILLEMOMBLE
tel : 01.43.81.33.52

Diagnosticteur : RIBEIRO Rui
Email : ariane.environnement@hotmail.fr
N° de certification : DTI2094
Organisme de certification : DEKRA Certification



Le DPE est un document qui permet de connaître le niveau de performance énergétique d'un logement. Il est établi par un professionnel agréé (le diagnostiqueur) et est valable pendant 10 ans. Les données relatives à la consommation d'énergie et aux émissions de gaz à effet de serre sont estimées en fonction des caractéristiques du logement et de son utilisation. Elles ne sont pas à considérer comme des données exactes. Les données relatives à la consommation d'énergie et aux émissions de gaz à effet de serre sont estimées en fonction des caractéristiques du logement et de son utilisation. Elles ne sont pas à considérer comme des données exactes. Les données relatives à la consommation d'énergie et aux émissions de gaz à effet de serre sont estimées en fonction des caractéristiques du logement et de son utilisation. Elles ne sont pas à considérer comme des données exactes.

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



Système de ventilation en place



VMC SF Hygro A de 2001 à 2012

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



bonne inertie du logement



logement traversant



fenêtres équipées de volets extérieurs

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :

- | | | | |
|--|-----------------------------------|--|----------------------------------------|
| | pompe à chaleur | | chauffe-eau thermodynamique |
| | panneaux solaires photovoltaïques | | panneaux solaires thermiques |
| | géothermie | | réseau de chaleur ou de froid vertueux |
| | chauffage au bois | | |

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

Usage	Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)		Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
 chauffage	 Gaz Naturel	6 402 (6 402 é.f.)	entre 500 € et 690 €	 56 %
 eau chaude	 Gaz Naturel	2 771 (2 771 é.f.)	entre 210 € et 300 €	 24 %
 refroidissement				0 %
 éclairage	 Electrique	274 (119 é.f.)	entre 30 € et 50 €	 4 %
 auxiliaires	 Electrique	1 269 (552 é.f.)	entre 140 € et 190 €	 16 %
énergie totale pour les usages recensés :		10 717 kWh (9 845 kWh é.f.)	entre 880 € et 1 230 € par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 106ℓ par jour.

é.f. → énergie finale
Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris) conformément

à l'arrêté du 31 mars 2021 en vigueur lors de l'établissement du DPE

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est -21% sur votre facture **soit -162€ par an**

Astuces

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

Astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 106ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ

43ℓ consommés en moins par jour, c'est -28% sur votre facture **soit -102€ par an**

Astuces





- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.






En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement





	description	isolation
 Murs	Mur en béton banché d'épaisseur ≤ 20 cm avec isolation intérieure (réalisée entre 2006 et 2012) donnant sur l'extérieur / Mur en béton banché d'épaisseur ≤ 20 cm avec isolation intérieure (réalisée entre 2006 et 2012) donnant sur des circulations avec ouverture directe sur l'extérieur / Mur en béton banché d'épaisseur ≤ 20 cm avec isolation intérieure donnant sur des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur / Mur en béton banché d'épaisseur ≤ 20 cm avec isolation intérieure donnant sur un local chauffé	bonne
 Plancher bas	Dalle béton donnant sur un sous-sol non chauffé avec isolation intrinsèque ou en sous-face (réalisée entre 2006 et 2012)	bonne
 Toiture/plafond	Dalle béton non isolée donnant sur un local chauffé	Sans objet
 Portes et fenêtres	Portes-fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm et volets roulants aluminium Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm et volets roulants aluminium Porte(s) bois opaque pleine	moyenne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 Chauffage	Chaudière collective gaz standard installée entre 2001 et 2015 avec équipement d'intermittence central collectif. Emetteur(s): radiateur bitube sans robinet thermostatique
 Eau chaude sanitaire	Combiné au système de chauffage
 Climatisation	Néant
 Ventilation	VMC SF Hygro A de 2001 à 2012
 Pilotage	Avec intermittence centrale collectif

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
 Radiateur	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air.
 Ventilation	Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.





Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels




Montant estimé : 400 à 600€

Lot	Description	Performance recommandée
 Chauffage	Mettre à jour le système d'intermittence / régulation (programmeur, robinets thermostatique, isolation réseau)	
 Eau chaude sanitaire	Système actualisé en même temps que le chauffage ▲ Travaux à réaliser par la copropriété	

2

Les travaux à envisager

Montant estimé : 21300 à 31900€

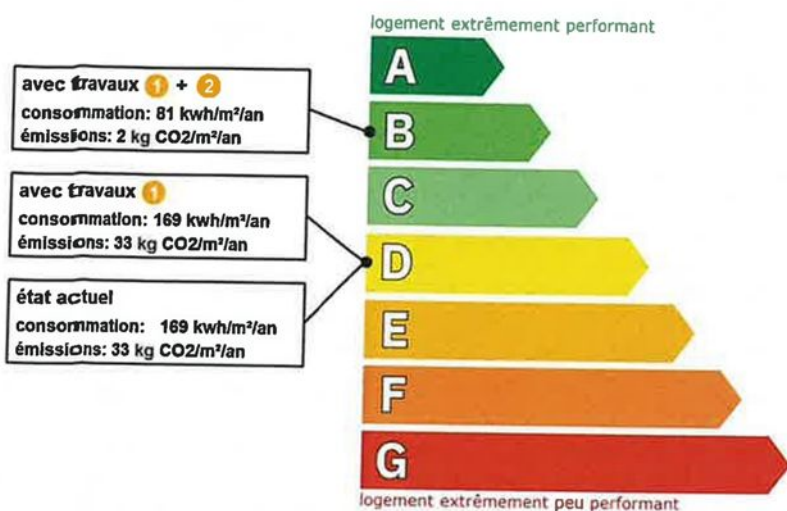
Lot	Description	Performance recommandée
 Portes et fenêtres	Remplacer les fenêtres par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée. ▲ Travaux à réaliser en lien avec la copropriété ▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	$U_w = 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$, $S_w = 0,42$
 Chauffage	Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS. ▲ Travaux à réaliser par la copropriété	SCOP = 4
 Eau chaude sanitaire	Système actualisé en même temps que le chauffage Mettre en place un système Solaire ▲ Travaux à réaliser par la copropriété	COP = 4

Commentaires :

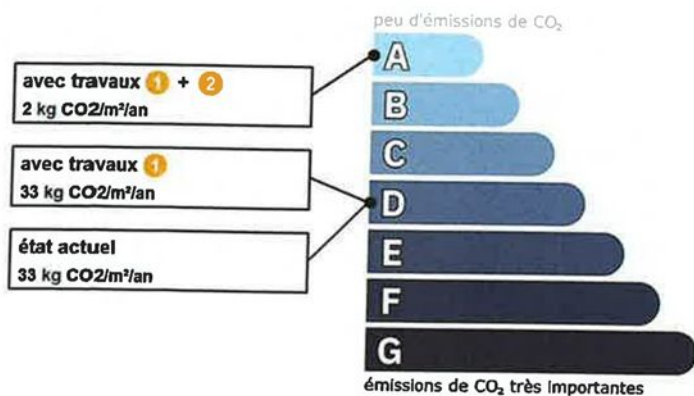
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

<https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr>

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

<https://france-renov.gouv.fr/aides>



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :
DEKRA Certification - Immeuble la Boursidière - Porte I - Rue de La Boursidière 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Référence du logiciel validé : **LICIEL Diagnostics v4 [Moteur BBS Slama: 2024.6.1.0]** Justificatifs fournis pour établir le DPE :
Référence du DPE : **■■■■■ PLAINE SAINT DENIS /2025/5738** Photographies des travaux
Date de visite du bien : **06/11/2025**
Invariant fiscal du logement : **N/A**
Référence de la parcelle cadastrale : **Section cadastrale CL, Parcelle(s) n° 68**
Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**
Numéro d'immatriculation de la copropriété : **N/A**

La surface de référence d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Généralités

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	📍 Observé / mesuré	93 Seine Saint Denis
Altitude	📏 Donnée en ligne	39 m
Type de bien	📍 Observé / mesuré	Appartement
Année de construction	≈ Estimé	2006 - 2012
Surface de référence du logement	📍 Observé / mesuré	63.04 m ²
Surface de référence de l'immeuble	📍 Observé / mesuré	8000 m ²
Nombre de niveaux du logement	📍 Observé / mesuré	1
Hauteur moyenne sous plafond	📍 Observé / mesuré	2.5 m

Enveloppe

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Mur 1 Sud	Surface du mur	Observé / mesuré 14,96 m²
	Type d'adjacence	Observé / mesuré l'extérieur
	Matériau mur	Observé / mesuré Mur en béton banché
	Epaisseur mur	Observé / mesuré ≤ 20 cm
	Isolation	Observé / mesuré oui
	Année isolation	Document fourni 2006 - 2012
Mur 2 Ouest	Surface du mur	Observé / mesuré 5,57 m²
	Type d'adjacence	Observé / mesuré l'extérieur
	Matériau mur	Observé / mesuré Mur en béton banché
	Epaisseur mur	Observé / mesuré ≤ 20 cm
	Isolation	Observé / mesuré oui
	Année isolation	Document fourni 2006 - 2012
Mur 3 Nord	Surface du mur	Observé / mesuré 5 m²
	Type d'adjacence	Observé / mesuré des circulations avec ouverture directe sur l'extérieur
	Surface Aiu	Observé / mesuré 13.68 m²
	Etat isolation des parois Aiu	Observé / mesuré non isolé
	Surface Aue	Observé / mesuré 7 m²
	Etat isolation des parois Aue	Observé / mesuré non isolé
	Matériau mur	Observé / mesuré Mur en béton banché
	Epaisseur mur	Observé / mesuré ≤ 20 cm
	Isolation	Observé / mesuré oui
	Année isolation	Document fourni 2006 - 2012
Mur 4 Nord, Ouest	Surface du mur	Observé / mesuré 4 m²
	Type d'adjacence	Observé / mesuré des circulations avec ouverture directe sur l'extérieur
	Surface Aiu	Observé / mesuré 13.68 m²
	Etat isolation des parois Aiu	Observé / mesuré non isolé
	Surface Aue	Observé / mesuré 7 m²
	Etat isolation des parois Aue	Observé / mesuré non isolé
	Matériau mur	Observé / mesuré Mur en béton banché
	Epaisseur mur	Observé / mesuré ≤ 20 cm
	Isolation	Observé / mesuré oui
	Année isolation	Document fourni 2006 - 2012
Mur 5 Ouest	Surface du mur	Observé / mesuré 4,68 m²
	Type d'adjacence	Observé / mesuré des circulations avec ouverture directe sur l'extérieur
	Surface Aiu	Observé / mesuré 13.68 m²
	Etat isolation des parois Aiu	Observé / mesuré non isolé
	Surface Aue	Observé / mesuré 7 m²
	Etat isolation des parois Aue	Observé / mesuré non isolé
	Matériau mur	Observé / mesuré Mur en béton banché
	Epaisseur mur	Observé / mesuré ≤ 20 cm
	Isolation	Observé / mesuré oui
	Année isolation	Document fourni 2006 - 2012
Mur 6 Nord	Surface du mur	Observé / mesuré 1,48 m²
	Type d'adjacence	Observé / mesuré des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur
	Surface Aiu	Observé / mesuré 25 m²
	Etat isolation des parois Aiu	Observé / mesuré non isolé
	Surface Aue	Observé / mesuré 0 m²

	Etat isolation des parois Aue	🔍 Observé / mesuré	non isolé
	Matériau mur	🔍 Observé / mesuré	Mur en béton banché
	Epaisseur mur	🔍 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	🔍 Observé / mesuré	oui
	Année isolation	📄 Document fourni	2006 - 2012
Mur 7 Ouest	Surface du mur	🔍 Observé / mesuré	5,75 m ²
	Type d'adjacence	🔍 Observé / mesuré	des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur
	Surface Aiu	🔍 Observé / mesuré	25 m ²
	Etat isolation des parois Aiu	🔍 Observé / mesuré	non isolé
	Surface Aue	🔍 Observé / mesuré	0 m ²
	Etat isolation des parois Aue	🔍 Observé / mesuré	non isolé
	Matériau mur	🔍 Observé / mesuré	Mur en béton banché
	Epaisseur mur	🔍 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	🔍 Observé / mesuré	oui
		Année isolation	📄 Document fourni
Mur 8 Nord	Surface du mur	🔍 Observé / mesuré	11,95 m ²
	Type d'adjacence	🔍 Observé / mesuré	un local chauffé
	Matériau mur	🔍 Observé / mesuré	Mur en béton banché
	Epaisseur mur	🔍 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	🔍 Observé / mesuré	oui
	Année isolation	📄 Document fourni	2006 - 2012
Mur 9 Est	Surface du mur	🔍 Observé / mesuré	20,5 m ²
	Type d'adjacence	🔍 Observé / mesuré	un local chauffé
	Matériau mur	🔍 Observé / mesuré	Mur en béton banché
	Epaisseur mur	🔍 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	🔍 Observé / mesuré	oui
	Année isolation	📄 Document fourni	2006 - 2012
Mur 10 Est	Surface du mur	🔍 Observé / mesuré	2,5 m ²
	Type d'adjacence	🔍 Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	🔍 Observé / mesuré	Mur en béton banché
	Epaisseur mur	🔍 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	🔍 Observé / mesuré	oui
	Année isolation	📄 Document fourni	2006 - 2012
Plancher	Surface de plancher bas	🔍 Observé / mesuré	63,04 m ²
	Type d'adjacence	🔍 Observé / mesuré	un sous-sol non chauffé
	Etat isolation des parois Aue	🔍 Observé / mesuré	non isolé
	Périmètre plancher bâtiment déperditif	🔍 Observé / mesuré	200 m
	Surface plancher bâtiment déperditif	🔍 Observé / mesuré	1000 m ²
	Type de pb	🔍 Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation: oui / non / inconnue	🔍 Observé / mesuré	oui
	Année isolation	📄 Document fourni	2006 - 2012
Plafond	Surface de plancher haut	🔍 Observé / mesuré	63,04 m ²
	Type d'adjacence	🔍 Observé / mesuré	un local chauffé
	Type de ph	🔍 Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation	🔍 Observé / mesuré	non
Fenêtre 1 Sud	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	1.19 m ²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Sud
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Sud

Inclinaison vitrage	🕒	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	🕒	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
Type menuiserie	🕒	Observé / mesuré	PVC
Type de vitrage	🕒	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	🕒	Observé / mesuré	16 mm
Présence couche peu émissive	🕒	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	🕒	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	🕒	Observé / mesuré	au nu intérieur
Largeur du dormant menuiserie	🕒	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets	🕒	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Type de masques proches	🕒	Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains	🕒	Observé / mesuré	Masque homogène
Hauteur a (°)	🕒	Observé / mesuré	30 - 60°
U Fenêtre (calculé)	🕒	Observé / mesuré	2.3

Fenêtre 2 Ouest

Surface de baies	🕒	Observé / mesuré	3.41 m²
Placement	🕒	Observé / mesuré	Mur 2 Ouest
Orientation des baies	🕒	Observé / mesuré	Ouest
Inclinaison vitrage	🕒	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	🕒	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
Type menuiserie	🕒	Observé / mesuré	PVC
Type de vitrage	🕒	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	🕒	Observé / mesuré	16 mm
Présence couche peu émissive	🕒	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	🕒	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	🕒	Observé / mesuré	au nu intérieur
Largeur du dormant menuiserie	🕒	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets	🕒	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Type de masques proches	🕒	Observé / mesuré	Baie masquée par une paroi latérale
Type de masques lointains	🕒	Observé / mesuré	MASQUE HOMOGÈNE
Hauteur a (°)	🕒	Observé / mesuré	30 - 60°
U Fenêtre (calculé)	🕒	Observé / mesuré	2.3

Porte-fenêtre 1 Sud

Surface de baies	🕒	Observé / mesuré	5.28 m²
Placement	🕒	Observé / mesuré	Mur 1 Sud
Orientation des baies	🕒	Observé / mesuré	Sud
Inclinaison vitrage	🕒	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	🕒	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
Type menuiserie	🕒	Observé / mesuré	PVC
Type de vitrage	🕒	Observé / mesuré	double vitrage
Epaisseur lame air	🕒	Observé / mesuré	16 mm
Présence couche peu émissive	🕒	Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage	🕒	Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	🕒	Observé / mesuré	au nu intérieur
Largeur du dormant menuiserie	🕒	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets	🕒	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
Type de masques proches	🕒	Observé / mesuré	Baie en fond et flan de loggia
Avancée l (profondeur des masques proches)	🕒	Observé / mesuré	< 1m
Type de masques lointains	🕒	Observé / mesuré	Masque homogène

Porte-fenêtre 2 Sud	Hauteur a (°)	🔍 Observé / mesuré	30 - 60°
	U Fenêtre (calculé)	🔍 Observé / mesuré	2.3
	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	2.2 m²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Sud
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	🔍 Observé / mesuré	30 - 60°
	U Fenêtre (calculé)	🔍 Observé / mesuré	2.3
Porte	Surface de porte	🔍 Observé / mesuré	1.9 m²
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 6 Nord
	Type d'adjacence	🔍 Observé / mesuré	des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur
	Nature de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Porte simple en bois
	Type de porte	🔍 Observé / mesuré	Porte opaque pleine
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Pont Thermique 1	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Sud / Plafond
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / non isolé
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	9.4 m
Pont Thermique 2	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Sud / Plancher
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / ITE
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	9.4 m
Pont Thermique 3	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 2 Ouest / Plafond
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / non isolé
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	3.6 m
Pont Thermique 4	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 2 Ouest / Plancher
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / ITE
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	3.6 m
Pont Thermique 5	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 10 Est / Plafond
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / non isolé
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	1 m
Pont Thermique 6	Type PT	🔍 Observé / mesuré	Mur 10 Est / Plancher
	Type isolation	🔍 Observé / mesuré	ITI / ITE
	Longueur du PT	🔍 Observé / mesuré	1 m

Systemes

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Ventilation	Type de ventilation	VMC SF Hygro A de 2001 à 2012
	Année installation	2011 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	Electrique
	Façades exposées	plusieurs
	Logement Traversant	oui
Chauffage	Type d'installation de chauffage	Installation de chauffage simple
	Surface chauffée	63,04 m ²
	Nombre de niveaux desservis	6
	Type générateur	Gaz Naturel - Chaudière gaz standard installée entre 2001 et 2015
	Année installation générateur	2012 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	Gaz Naturel
	Cper (présence d'une ventouse)	non
	Présence d'une veilleuse	non
	Chaudière murale	non
	Présence d'une régulation/Ajust, T° Fonctionnement	non
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	non
	Type émetteur	Radiateur bitube sans robinet thermostatique
	Température de distribution	supérieur à 65°C
	Année installation émetteur	Inconnue
	Type de chauffage	central
	Equipement d'intermittence	Avec intermittence centrale collectif
	Présence comptage	0
Eau chaude sanitaire	Nombre de niveaux desservis	6
	Type générateur	Gaz Naturel - Chaudière gaz standard installée entre 2001 et 2015
	Année installation générateur	2012 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	Gaz Naturel
	Type production ECS	Chauffage et ECS
	Présence d'une veilleuse	non
	Chaudière murale	non
	Présence d'une régulation/Ajust, T° Fonctionnement	non
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	non
	Type de distribution	Réseau collectif isolé bouclé sans traçage, majorité des logements avec pièces alimentées non contiguës
	Bouclage pour ECS	oui
Type de production	instantanée	

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, 5 juillet 2024, décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Constatations diverses :

Informations demandées au syndic non reçues ce jour, DPE en attente des informations pour validation ADEME a noté que le logement est également très encombré le jour de la visite

Informations société : Ariane Environnement 16 Avenue de Fredy 93250 VILLEMOMBLE
Tél. : 01.43.81.33.52 - N°SIREN : 452900202 - Compagnie d'assurance : AXA n° 10882805304

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE :

Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr/>).



ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

Adresse: [REDACTED]

Coordonnées GPS: 48.914576319344675,
 2.353284358978272

Cadastre: CL 68

Commune: ST DENIS

Code Insee: 93066

Reference d'édition: 3424162

Date d'édition: 07/11/2025

Vendeur:

[REDACTED]

Acquéreur:



OLD : NON

PEB : NON

79 BASIAS, 2 BASOL, 13 ICPE

RADON : niv. 1

SEISME : niv. 1

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Type	Exposition	Plan de prevention		
Informatif OLD	NON	La commune n'est pas concernée par l'obligation légale de débroussaillage au titre de l'article R.125-23		
Informatif PEB	NON	Le bien n'est pas situé dans un zonage réglementaire du plan d'exposition au bruit		
PPR Naturel SEISME	OUI	Zonage réglementaire sur la sismicité : Niveau 1		
PPR Naturel RADON	OUI	Commune à potentiel radon de niveau 1		
Informatif Sols Argileux	OUI	Niveau de risque : Moyen Une étude géotechnique est obligatoire sur cette parcelle en cas de construction ou modification du Bati. (Loi ELAN, Article 68)		
PPR Naturels Mouvement de terrain	OUI	Mouvement de terrain	Approuvé	21/03/1986
		Mouvement de terrain Département	Prescrit	22/07/2001
		Mouvement de terrain Tassements différentiels Département	Prescrit	22/07/2001
		Mouvement de terrain	Prescrit	17/01/2005
PPR Naturels Inondation	NON	Inondation Seine	Approuvé	21/06/2007
		Inondation Par une crue à débordement lent de cours d'eau Seine	Approuvé	21/06/2007
PPR Miniers	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Miniers		
PPR Technologiques	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Technologiques		

"Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr" article R.125-25

DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES ET REFERENCES

<https://www.info-risques.com/short/>

ANKPK



En cliquant sur le lien suivant ci-dessus, vous trouverez toutes les informations préfectorales et les documents de références et les annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

Etat des risques

Etat des risques, pollutions et sols en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement MTEECPR / DGPR janvier 2025
 Cet état, à remplir par le vendeur, est destiné à être joint en annexe du contrat de vente d'un bien immobilier et à être remis, dès la première visite, au potentiel acquéreur par le vendeur. Il doit dater de moins de 6 mois et être actualisé, si nécessaire, lors de l'établissement de la promesse de vente, du contrat préliminaire ou de l'acte authentique.

Adresse de l'immeuble ou parcelle(s) concernée(s) Code postal Nom de la commune

CL 68

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR **NATURELS**

prescrit⁽¹⁾ anticipé⁽²⁾ approuvé⁽³⁾ approuvé et en cours de révision⁽⁴⁾ date **17/01/2005**

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés au risque: **Mouvement de terrain**

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN oui non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR **MINIERS**

prescrit⁽¹⁾ anticipé⁽²⁾ approuvé⁽³⁾ approuvé et en cours de révision⁽⁴⁾ date

Si oui, les risques miniers pris en considération sont liés au risque:

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM oui non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR **TECHNOLOGIQUES**

prescrit⁽¹⁾ approuvé⁽³⁾ approuvé et en cours de révision⁽⁴⁾ date

Si oui, les risques technologiques pris en considération dans le règlement du PPRT ou, à défaut, dans l'arrêté de prescription, sont liés à :

effet toxique effet thermique effet surpression

L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non

L'immeuble est situé en zone de prescription oui non

si la transaction concerne un logement, l'ensemble des travaux prescrits ont été réalisés oui non

si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location⁽⁵⁾ oui non

Situation de l'immeuble au regard de l'obligation légale de débroussaillage (OLD)

Le terrain est situé à l'intérieur du zonage informatif des obligations légales de débroussaillage oui non

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

L'immeuble se situe dans une zone de sismicité classée en

zone 1 très faible zone 2 faible zone 3 modérée zone 4 moyenne zone 5 forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3 oui non

Information relative à la pollution des sols

Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) oui non

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe N/M/T*

L'immeuble a-t-il donné lieu au versement d'une indemnité à la suite d'une catastrophe N/M/T* naturelle, minière ou technologique oui non

Situation de l'immeuble au regard du recul du trait de côte (RTC)

L'immeuble est-il situé sur une commune exposée au RTC et listée par décret n° 2022-750 du 29 avril 2022 oui non

L'immeuble est situé dans une zone exposée au RTC identifiée par un document d'urbanisme. oui non

Si oui, l'horizon temporel d'exposition au RTC est: d'ici à 30 ans compris entre 30 et 100 ans

L'immeuble est-il concerné par des prescriptions applicables à cette zone oui non

L'immeuble est-il concerné par une obligation de démolition et de remise en état à réaliser oui non

Documents à fournir obligatoirement

- Un extrait de document graphique situant le bien par rapport au zonage réglementaire
- Un extrait du règlement concernant le bien
- La liste des arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pris dans la commune qui ont affecté le bien concerné et qui ont donné lieu au versement d'une indemnité

vendeur

Date / Lieu

acquéreur

M.

Signature:

Le, 07/11/2025

Signature:

Fait à ST DENIS

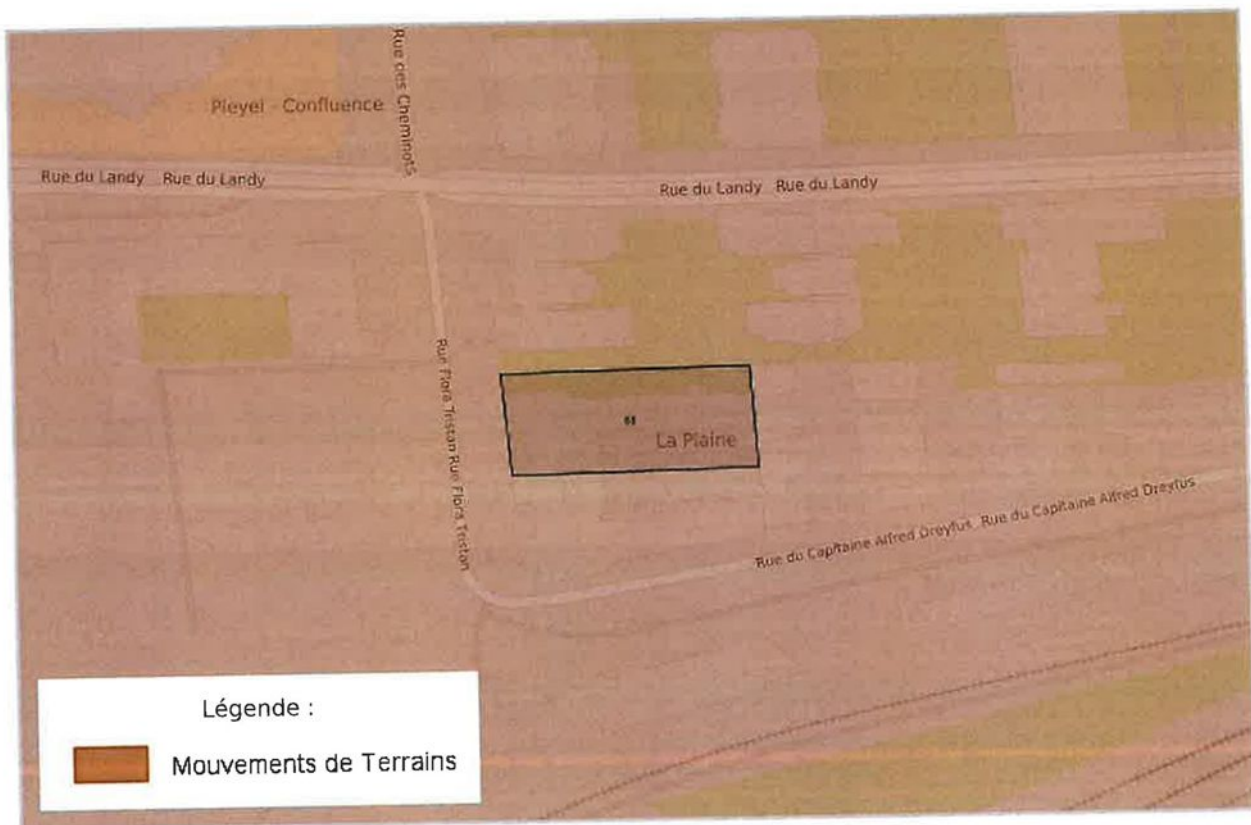
(1) Prescrit = plan de prévention des risques (PPR) en cours d'élaboration à la suite d'un arrêté de prescription (2) Anticipé = plan de prévention des risques (PPR) visant les nouveaux immeubles et biens immobiliers et rendu immédiatement opposable par arrêté préfectoral (3) Approuvé = plan de prévention des risques (PPR) adopté et annexé au document d'urbanisme (4) Approuvé et en cours de révision = plan de prévention des risques (PPR) adopté mais actuellement en cours de modification ou de révision. Il est conseillé de se renseigner sur les éventuelles modifications de prescription (5) Information non obligatoire au titre de l'information acquéreur locataire mais fortement recommandée



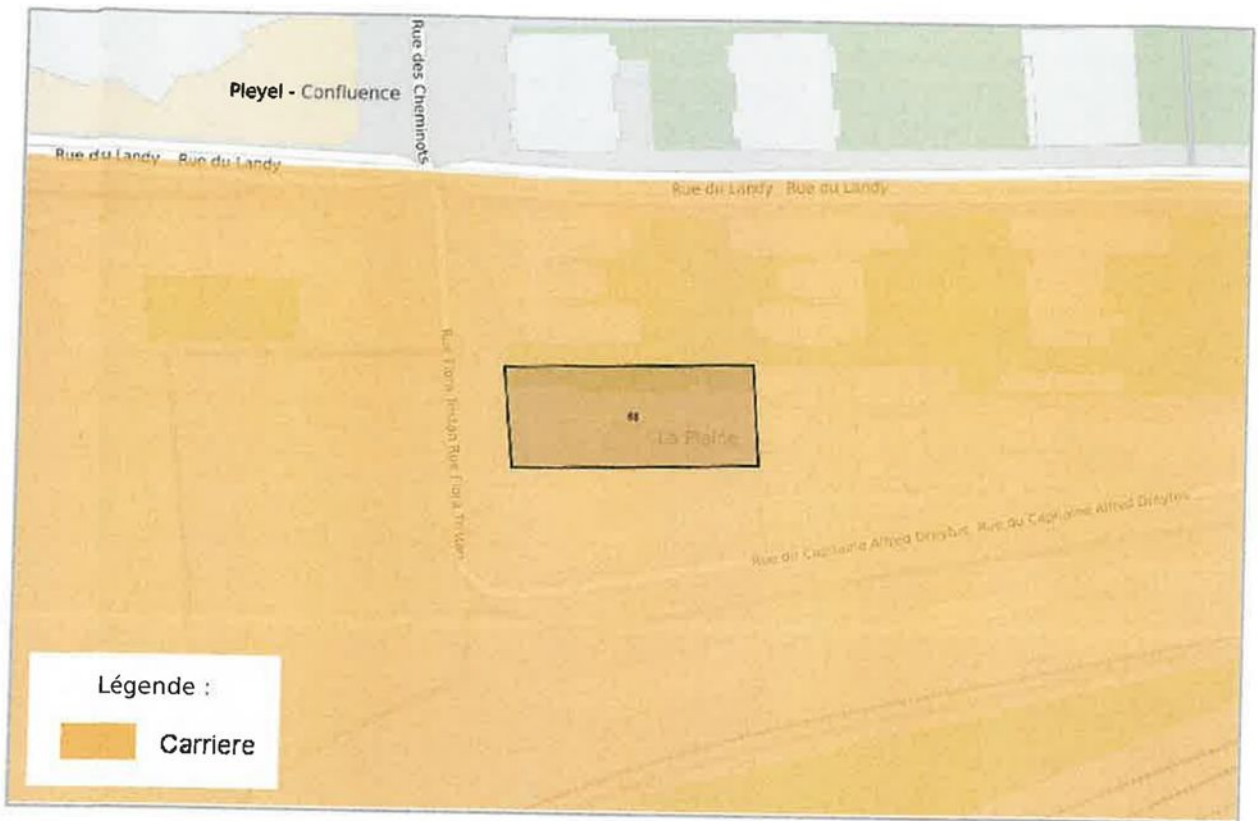
CARTOGRAPHIE DES INONDATIONS



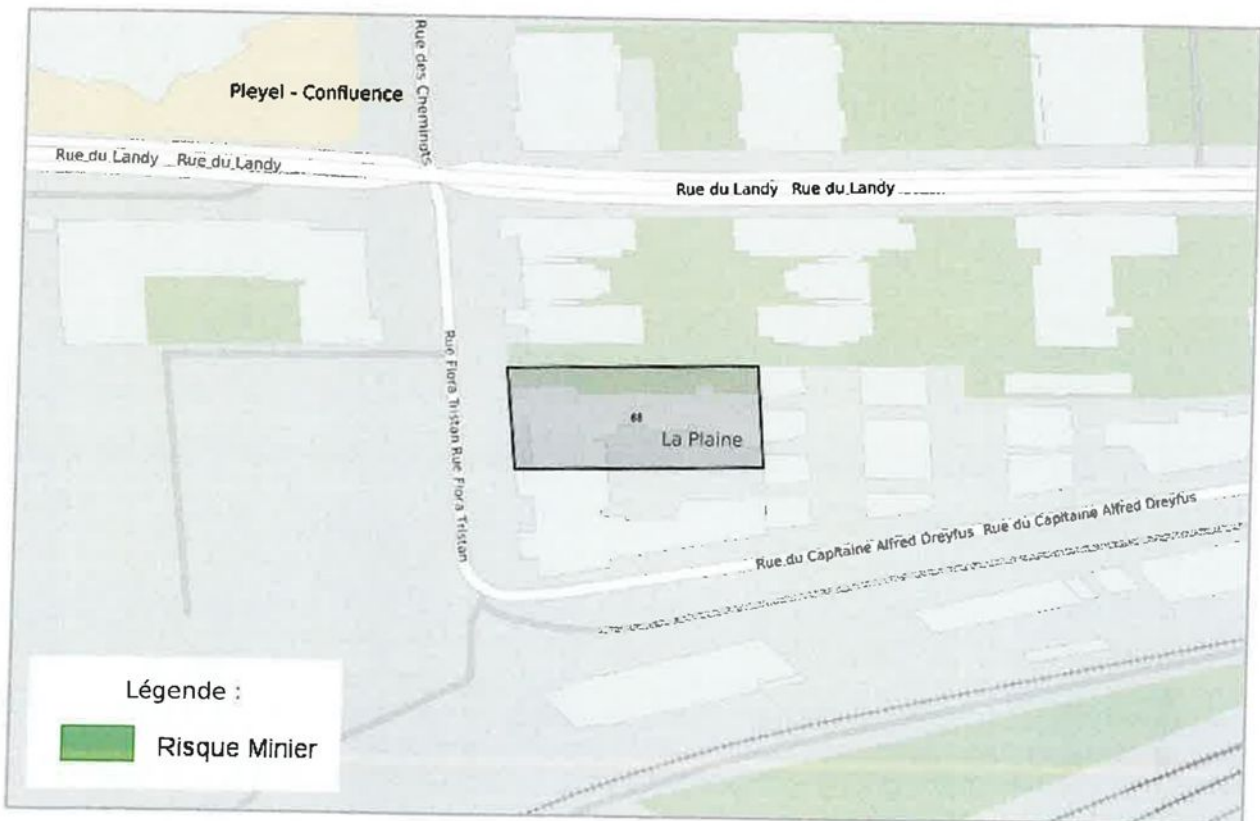
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS



CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (CARRIÈRE)

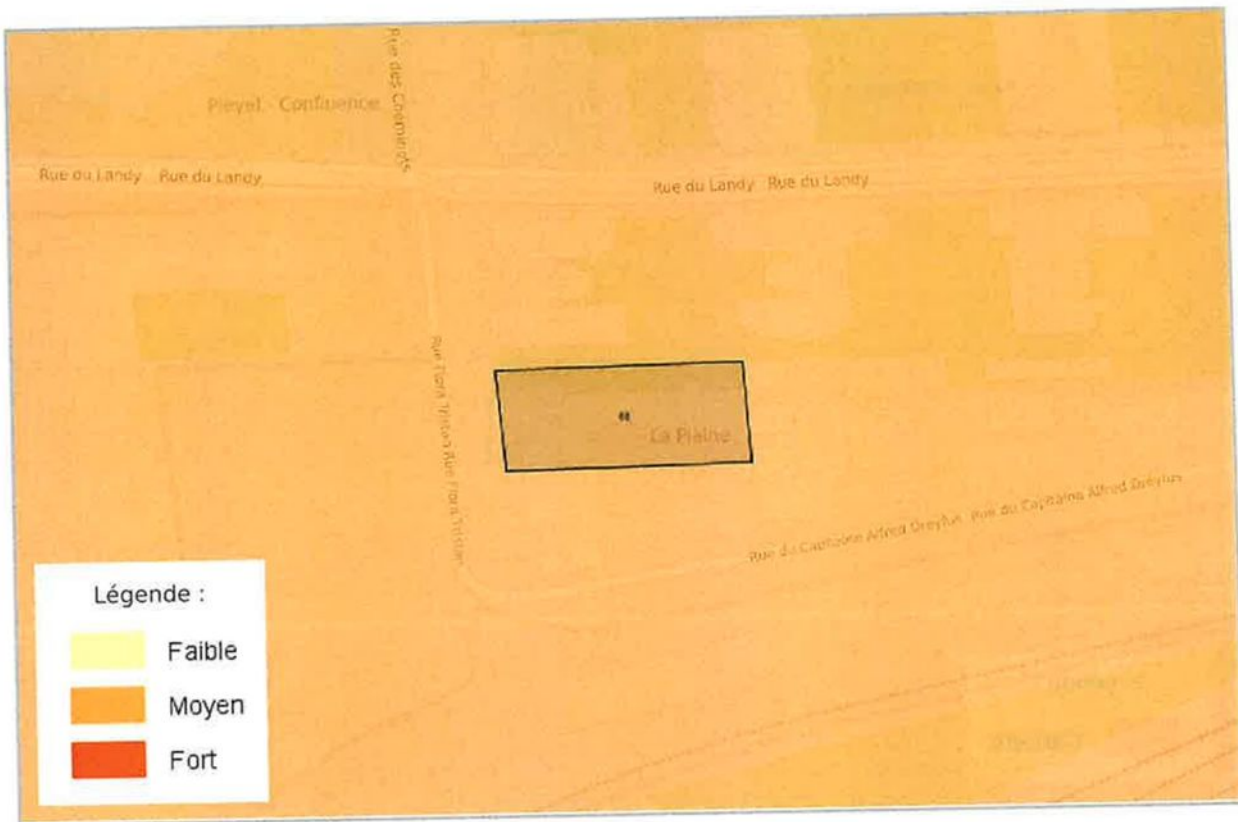


CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (MINES)

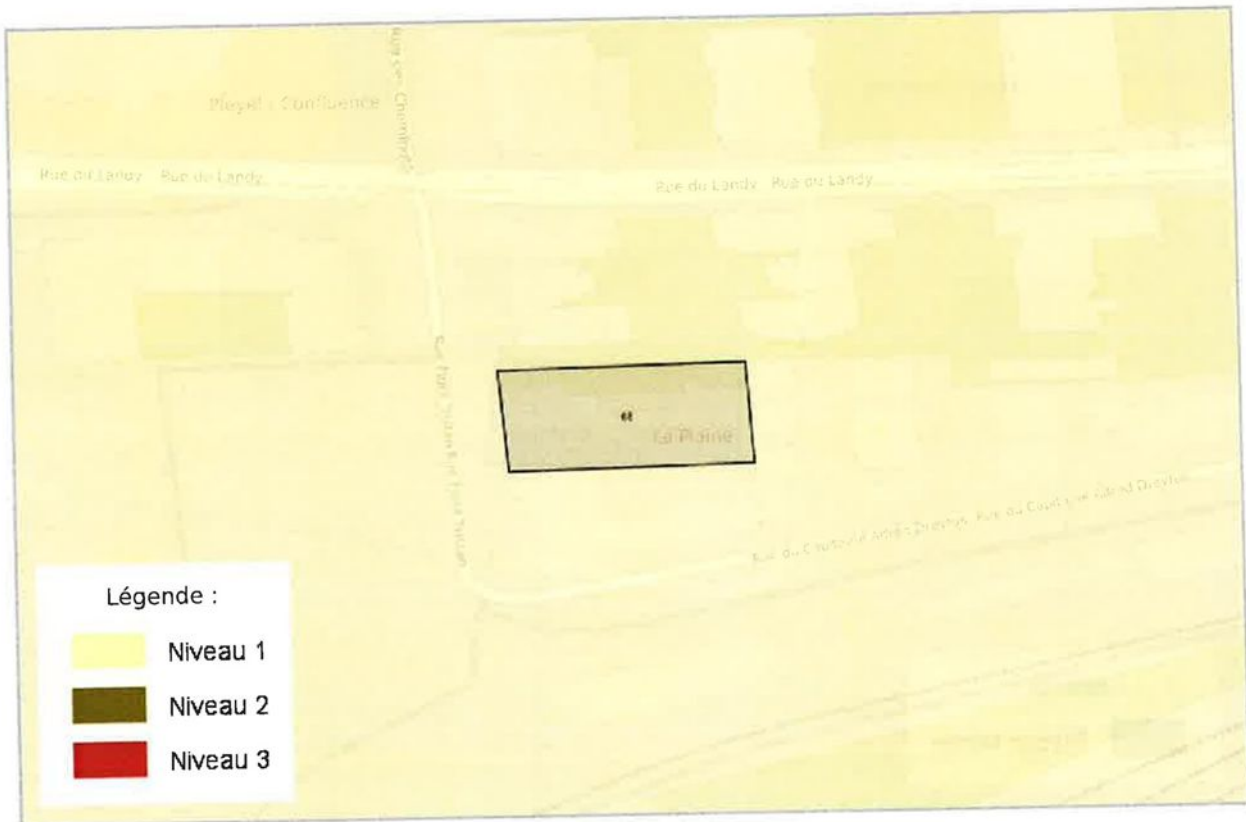




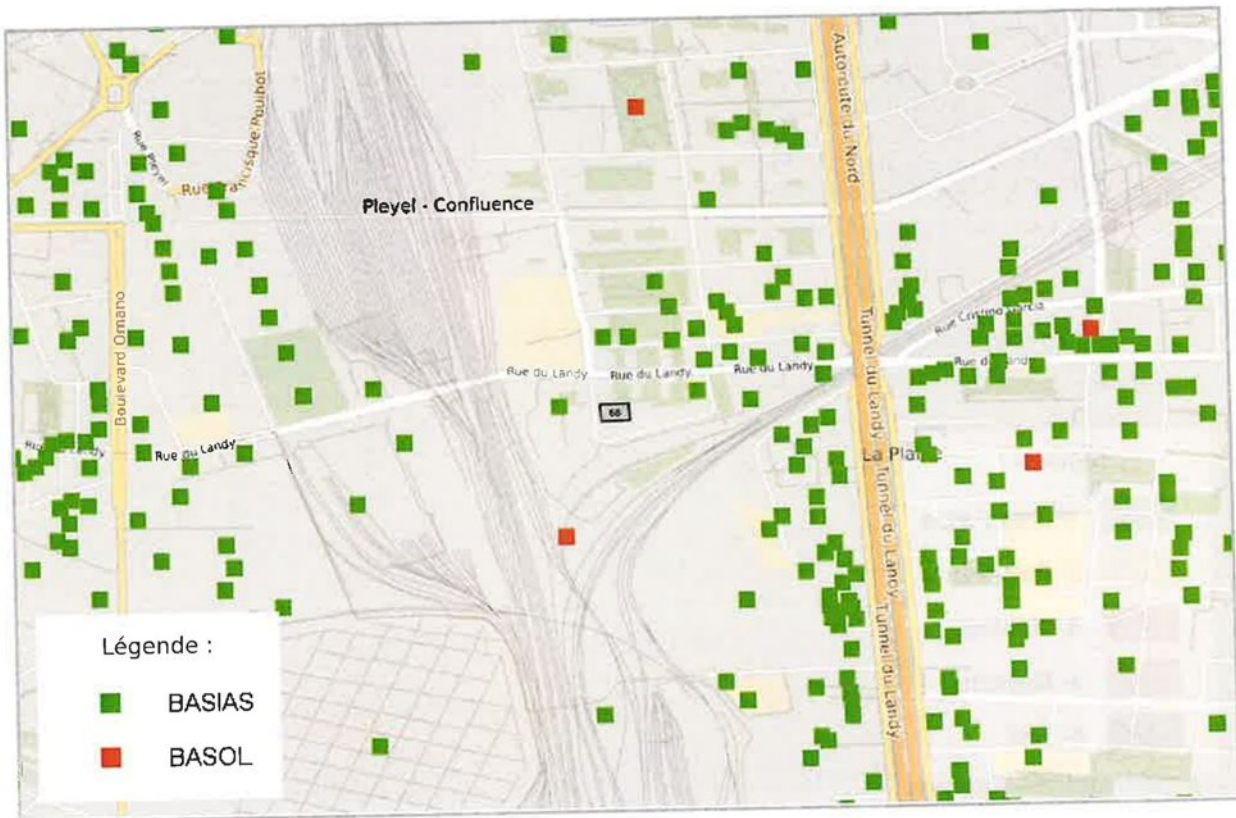
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (ARGILES)



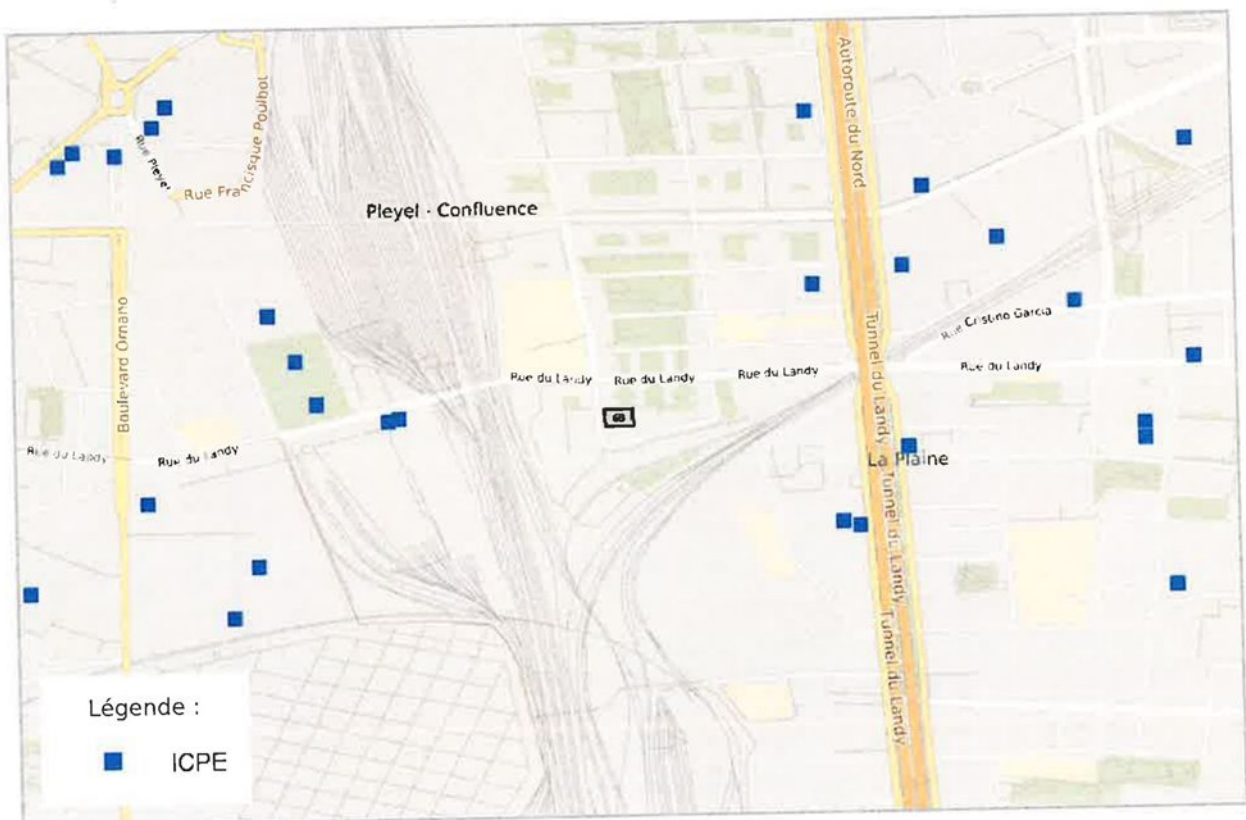
RADON



CARTOGRAPHIE DE POLLUTION DES SOLS (BASOL / BASIAS)



CARTOGRAPHIE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)



Etat des nuisances sonores aériennes

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112 -3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière.

Cet état, à remplir par le vendeur, est destiné à être intégré au dossier de diagnostic technique - DDT (annexé, selon le cas, à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente et au contrat de location ou annexé à ces actes si la vente porte sur un immeuble non bâti) et à être **annexé** à l'acte authentique de vente et, le cas échéant, au contrat préliminaire en cas de vente en l'état futur d'achèvement.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral n° [] du [] mis à jour le []

Adresse de l'immeuble

code postal ou Insee

commune

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans d'exposition au bruit (PEB)

- L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB 1
révisé [] approuvé [] date []
Si oui, nom de l'aérodrome: [] oui [] non []
- > L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation 2
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui [] non []
- L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PEB 1
révisé [] approuvé [] date []
Si oui, nom de l'aérodrome: [] oui [] non []

Situation de l'immeuble au regard du zonage d'un plan d'exposition au bruit

- > L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :
- | | | | |
|-------------------------------|--------------------------|----------------------------|---------------------------|
| 1
zone A
très forte [] | 2
zone B
forte [] | 3
zone C
modérée [] | 4
zone D
faible [] |
|-------------------------------|--------------------------|----------------------------|---------------------------|
- 1 (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)
2 (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 celle et 62)
3 (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55)
4 (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quater viciés A du code général des impôts. (et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture).

Nota bene: Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des nuisances present en compte

Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante: <https://www.geoportail.gouv.fr/>

vendeur

date / lieu

acquéreur

M. [] []

07 novembre 2025 / ST DENIS

information sur les nuisances sonores aériennes
pour en savoir plus, consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>



38 rue BAILLY du SAINT DENIS		203 mètres
SSP3889280	ATMEC (Sté) ; MENUISERIES ARTS DECORS ; SAVARY (M.) ; BOURGEOIS (M.)	
Indéterminé		
241 avenue PRESIDENT WILSON du SAINT DENIS		207 mètres
SSP3889175	VILLE de SAINT-DENIS - ECOLE DU LANDY	
Indéterminé		
13 rue LANGLIER RENAUD SAINT DENIS		221 mètres
SSP3889366	CARROSSERIE DMG ; CARO PLAINE ; SKARBOWSKY ; Cie [REDACTED] des METAUX	
Indéterminé		
26 rue LANGLIER RENAUD SAINT DENIS		231 mètres
SSP3893206	CARROSSERIE DMG ; GARAGE KAMOUR	
Indéterminé	CARROSSERIE AUTOMOBILE	
221 avenue PRESIDENT WILSON du, ex 221 avenue de Paris ; 32 rue du BAILLY SAINT DENIS		237 mètres
SSP3889171	FABRIQUE UNION ; PARFUMERIE VIOLET (SA) ; KEHMS ou RHENS et Cie ; VIOLET-L. CLAYE ; CLAYE (M.)	
En arrêt		
221 avenue PRESIDENT WILSON du, ex 221 avenue de Paris ; 32 rue de BAILLY SAINT DENIS		239 mètres
SSP3889167	SAMARITAINE	
En arrêt		
40 rue BAILLY du SAINT DENIS		240 mètres
SSP3889281	THEOBALD ; INDUSTRIELLE de CONSTRUCTION ; A LA RATIONNELLE (Sté)	
Indéterminé		
7 Chemin FRUITIERS des SAINT DENIS		244 mètres
SSP3889363	FETI ; [REDACTED] EXPORT TRANSAC INTER ; REPMO ; FRIM ou FRIME ; LABORATOIRE CURIEL ; AFDS - CAZENEUVE (SA des Ets A.)	
Indéterminé		
7 rue FRAIZIER SAINT DENIS		256 mètres
SSP3889360	MAURICE MERLE (SA) ; ROUSSEAU	
Indéterminé		
225 avenue PRESIDENT WILSON du SAINT DENIS		261 mètres
SSP3889173	VIDEOSTONE ; LEBIHAN ; SAROI	
Indéterminé		
Chemin LANDY du SAINT DENIS		262 mètres
SSP3889610	LEJEUNE (M.)	
En arrêt		
147 rue LANDY du, et 148 et 150 rue du LANDY SAINT DENIS		263 mètres
SSP3889251	SNCF - ATELIERS du LANDY ; CHEMIN de FER du NORD ; KATCHOURA SA ; SOUFFRICE et Cie	
Indéterminé	ATELIERS du LANDY	

82 rue LANDY du SAINT DENIS		278 mètres
SSP3889242	TOITOT	
En arrêt		
26 rue BAILLY du SAINT DENIS		280 mètres
SSP3889279	HILAIRE (M.)	
En arrêt		
215 avenue PRESIDENT WILSON du SAINT DENIS		284 mètres
SSP3889168	Cie [REDACTED] des CAFES ; SECC	
Indéterminé		
21 rue BAILLY du SAINT DENIS		287 mètres
SSP3889278	PHARMACIE CENTRALE du NORD - DE GRAUWE ; DEGRAUWE et DALLOZ	
En arrêt		
8 Chemin FRUITIERS des; 247 avenue du PRESIDENT WILSON SAINT DENIS		289 mètres
SSP3889181	JOLY ; IRAG ; CAZENEUVE (SA Ets A.)	
En arrêt		
avenue PARIS de, actuelle avenue du PRESIDENT WILSON ; rue du BAILLY SAINT DENIS		292 mètres
SSP3889163	[REDACTED]	
En arrêt		
207 avenue PRESIDENT WILSON du SAINT DENIS		300 mètres
SSP3889166	TOTAL Cie [REDACTED] de RAFFINAGE (SA)	
Indéterminé		
166 rue LANDY du SAINT DENIS		301 mètres
SSP3889253	Sté [REDACTED] d'INDUSTRIE CHIMIQUE ; DEISS	
En arrêt		
6 rue LANGLIER RENAUD SAINT DENIS		310 mètres
SSP3889365	GREFFATH	
En arrêt		
203 avenue PRESIDENT WILSON du, ex 203 avenue de PARIS SAINT DENIS		316 mètres
SSP3889162	GRES ; FORGES VULCAIN ; CHOUANARD INDUSTRIEL	
En arrêt		
249 avenue PRESIDENT WILSON du SAINT DENIS		321 mètres
SSP3889183	LE MONDE ; LAMBERT ; CHALIGNY et Cie	
En arrêt		
2 rue LANGLIER RENAUD SAINT DENIS		334 mètres
SSP3889364	LAVANDOU	
Indéterminé		
253 avenue PRESIDENT WILSON du, ex 253 avenue de PARIS SAINT DENIS		345 mètres
SSP3889185	INTERVOX ALCATEL ; STOCK UNION ; NEFF ; AUBAGNAC (Ets G.) ; MAISONS A. SALLES, AUBAGNAC et Cie	
En arrêt		

208 avenue PARIS de, actuelle avenue du PRESIDENT WILSON SAINT DENIS	401 mètres
SSP3889169 En arrêt	CHAUFER (M.) ; ROGIER (M.)
67 rue LANDY SAINT DENIS	404 mètres
SSP3894284 Indéterminé	IMPRESSIONS du LANDY IMPRESSION D'ETOFFES ET PAPIERS PEINTS
6 route REVOLTE de la, actuel boulevard ANATOLE FRANCE SAINT DENIS	416 mètres
SSP3889473 En arrêt	MILLOT
240 avenue PRESIDENT WILSON du, ex avenue de PARIS ; 3 rue PAUL LAFARGUE, ex chemin du CORNILLON SAINT DENIS	419 mètres
SSP3889179 En arrêt	OXCOM
240 avenue PARIS de, actuelle avenue du PRESIDENT WILSON ; 3 chemin du CORNILLON SAINT DENIS	419 mètres
SSP3889178 En arrêt	SAVONNERIE MODERNE ; CALVET et Cie
67 rue LANDY du SAINT DENIS	422 mètres
SSP3889240 Indéterminé	PHAM VAN GERARD ; KALLISTA ; TUBACHER
240 avenue PRESIDENT WILSON du, ex avenue de PARIS ; 3 rue PAUL LAFARGUE SAINT DENIS	423 mètres
SSP3889180 En arrêt	SAVONNERIES WEIL MALLEZ (Sté des) ; WEILL (M.) ; COURTIER
39 rue PLEYEL SAINT DENIS	428 mètres
SSP3889383 En arrêt	ELECTRO CHIMIE - ATELIERS UGINES ; UGINE KUHLMANN (Sté)
181 avenue PRESIDENT WILSON du SAINT DENIS	431 mètres
SSP3889151 En arrêt	COMPTOIRS FRANÇAIS
175 avenue PRESIDENT WILSON du SAINT DENIS	432 mètres
SSP3889148 En arrêt	FLEURY-MICHON ; VIANDES de la PLAINE FORVIA ; Cie GENERALE des JUS de FRUITS FRIGALIMENTS FRANCE ; GEORGER ou GEORGET (M.) ; COUDRAY (M.)
244 avenue PRESIDENT WILSON du SAINT DENIS	437 mètres
SSP3889182 Indéterminé	JARDIN (Ets A.) ; ■■■■■ frères ; GERARD (M. P.) ; UNION MECANIQUE et METALLURGIQUE
8 rue BAILLY du SAINT DENIS	441 mètres
SSP3889275 En arrêt	COISPLET ; GRIFFON - SAUVAL

67 rue LANDY du SAINT DENIS		450 mètres
SSP3889239	KRS FROID	
En arrêt		
198 avenue PRESIDENT WILSON du SAINT DENIS		454 mètres
SSP3889165	SALLES ; Cie GENERALE ELECTRIQUE ; IMPRIMERIE de la PLAINE LES ECHOS ; SUDAC ; VIDEPOT ; ROTO ELYSEES ; CHAMBILLE (M.) ; LECHERZELET	
Indéterminé		
254 avenue PRESIDENT WILSON du SAINT DENIS		457 mètres
SSP3889184	PROTECT METAL ; TRANSPORTS WALBAUM ; ROUSSEAU et Cie ; BOIVIER ROUSSEAU	
Indéterminé		
9 rue BAILLY du SAINT DENIS		457 mètres
SSP3889274	PHILIPPOTEAUX	
En arrêt		
173 avenue PARIS de, actuelle avenue du PRESIDENT WILSON SAINT DENIS		465 mètres
SSP3889145	MARTIN (M.)	
En arrêt		
7 rue BAILLY du SAINT DENIS		471 mètres
SSP3889273	FALCK Père et Fils (Ets)	
En arrêt		
31 rue PLEYEL SAINT DENIS		472 mètres
SSP3889382	La BRIDE INDUSTRIELLE ; ISOSOL ; PUTMEISTER ; CGE-TPI (Sté Générale d'Entreprise pour Travaux Publics et Industriels) ; FFSA UNIC ; SIMCA	
En arrêt		
150 rue LANDY du SAINT OUEN		475 mètres
SSP3889837	RECYCLAGE 93. RODACH FELIX (M.). PAPIREC (Sté)	
Indéterminé		
3 rue BAILLY SAINT DENIS		478 mètres
SSP3894105	BRIE P. CHAUDRONNERIE	
Indéterminé		
30 rue BAILLY du SAINT DENIS		478 mètres
SSP3889272	DIPAP ; GRAPHIC IMPA SFIC	
Indéterminé		
171 avenue PARIS du, actuelle avenue du PRESIDENT WILSON SAINT DENIS		479 mètres
SSP3889144	TOUTAIN (M.)	
En arrêt		
72 rue LANDY du SAINT DENIS		480 mètres
SSP3889238	ACD GARAGE ; DYLE et BACALAN ; COLON (M.) ; STEARINERIE [REDACTED] ; BOUGIES du PHENIX	
En arrêt		



SSP3889706 [REDACTED] (M.)
 [REDACTED]

SSP3889708 [REDACTED] (M.)
 [REDACTED]

SSP3889710 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3889712 Les Fils de A. [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3889714 [REDACTED] (M.)
 [REDACTED]

SSP3889716 [REDACTED] (M.)
 [REDACTED]

SSP3889718 [REDACTED]
 33 Cours BENOIST, actuel boulevard CARNOT SAINT DENIS

SSP3889720 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3889722 [REDACTED] (M.)
 [REDACTED]

SSP3889724 [REDACTED] - [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3889726 [REDACTED] ; MASSINI
 [REDACTED]

SSP3889728 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3889730 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3889732 [REDACTED] (M.)
 [REDACTED]

SSP3889734 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3889736 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3889738 [REDACTED] (M.)
 [REDACTED]

SSP3889740 [REDACTED] (M.)
 19 rue LANDY du, ex 6 route du LANDY SAINT DENIS

SSP3889742 [REDACTED] - BOUZARD et Cie (MM.)
 [REDACTED]

SSP3889744 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3889746 [REDACTED] (M.) ; BEDU (M.) ; TERNOIS (M.)
 [REDACTED]

SSP3889770 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3889772 [REDACTED] (M.)
 [REDACTED]

SSP3889774 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3894131 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3894443 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3894269 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3889707 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3889709 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3889711 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3889713 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3889715 [REDACTED] (M.)
 [REDACTED]

SSP3889717 [REDACTED]
 9 Cours BENOIST, actuel boulevard CARNOT SAINT DENIS

SSP3889719 [REDACTED]
 rue gare de la, actuelle rue AMBROISE CROIZAT SAINT DENIS

SSP3889721 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3889723 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3889725 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3889727 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3889729 [REDACTED] PEZIEUX et Cie ou PICHARD, PEZIEUX et Cie
 [REDACTED]

SSP3889731 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3889733 [REDACTED] (M.)
 [REDACTED]

SSP3889735 [REDACTED] (M.)
 [REDACTED]

SSP3889737 [REDACTED]
 27 rue AUBERVILLIERS d', actuelle rue PINEL SAINT DENIS

SSP3889739 [REDACTED] (M.)
 [REDACTED]

SSP3889741 [REDACTED] (M.)
 [REDACTED]

SSP3889743 [REDACTED] et PASCALIS (Ets) ; DELVAL et PASCALIS
 3 rue AUBERVILLIERS d', actuelle rue PINEL ex chemin de SAINT-DENIS à AUBERVILLIERS
 SAINT DENIS

SSP3889745 [REDACTED] (M.)
 8 rue AUBERVILLIERS d', actuelle rue PINEL SAINT DENIS

SSP3889747 [REDACTED] CONSTANT et Cie ; BRUNSCHVIG (M.)
 [REDACTED]

SSP3889771 [REDACTED] (M.)
 [REDACTED]

SSP3889773 [REDACTED]
 69 rue STRASBOURG de ; rue [REDACTED] SAINT DENIS

SSP3894002 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3894144 [REDACTED]
 [REDACTED]

SSP3894445 [REDACTED]
 [REDACTED]

LISTE DES SITES BASOL (À MOINS DE 500 MÈTRES)
 BASE DE DONNÉES DE POLLUTION DES SOL



198 AVENUE DU PRESIDENT WILSON - ZAC DE LA MONTJOIE 93200 Saint-Denis		364 mètres
A+LOGISTIC (EX DUBOIS)		
Non Seveso	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007406704	
164 RUE DU LANDY 93200 Saint-Denis		379 mètres
LA PLATEFORME	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	
	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100001919	
164 RUE DU LANDY 93200 Saint-Denis		379 mètres
S.A.S. VALOR		
	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007406091	
37 rue Pleyel 93200 Saint-Denis		419 mètres
CREEKS		
	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100041814	
254 avenue du président Wilson 93200 Saint-Denis		451 mètres
Protect Métal	Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	
	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100000859	
31 RUE PLEYEL - 31 ET 33 93200 SAINT-DENIS		483 mètres
SOEXIMEX	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	
	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100035262	
35 RUE PLEYEL 93200 SAINT-DENIS		483 mètres
METROBUS MEDIATRANSPORT	Publicité et études de marché	
	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100035266	



Ministère du Développement Durable

Préfecture : Seine-Saint-Denis
Commune : ST DENIS

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

7 Rue Flora Tristan
93210 ST DENIS

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases OUI ou NON

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation
Inondations et/ou Coulées de Boue	13/07/2021	13/07/2021	09/02/2022	13/02/2022	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	04/06/2021	04/06/2021	09/02/2022	13/02/2022	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	09/05/2020	10/05/2020	06/07/2020	29/07/2020	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	27/07/2018	27/07/2018	24/12/2018	30/01/2019	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	10/06/2018	11/06/2018	23/07/2018	15/08/2018	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	24/05/2018	25/05/2018	23/07/2018	15/08/2018	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	28/05/2016	05/06/2016	08/06/2016	09/06/2016	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	02/07/2003	02/07/2003	03/12/2003	20/12/2003	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	07/07/2001	07/07/2001	06/08/2001	11/08/2001	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	30/05/1999	30/05/1999	21/07/1999	24/08/1999	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	23/08/1995	23/08/1995	02/02/1996	14/02/1996	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	19/07/1994	19/07/1994	28/10/1994	20/11/1994	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	31/05/1992	01/06/1992	16/10/1992	17/10/1992	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	24/08/1987	26/08/1987	03/11/1987	11/11/1987	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	06/07/1987	06/07/1987	27/09/1987	09/10/1987	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	24/06/1983	26/06/1983	03/08/1983	05/08/1983	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Mouvement de Terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON

Etabli le :

07/11/2025

Nom et visa du vendeur

Visa de l'acquéreur

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.georisques.gouv.fr



ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n° [REDACTED] **PLAINE SAINT DENIS /2025/5738** relatif à l'immeuble bâti visité situé au : 7 rue Flora Tristan 93210 LA PLAINE SAINT DENIS.

Je soussigné, **RIBEIRO Rui**, technicien diagnostiqueur pour la société **Ariane Environnement** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

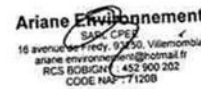
- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
Amiante	RIBEIRO Rui	DEKRA Certification	DTI2094	23/07/2029 (Date d'obtention : 24/07/2022)
DPE	RIBEIRO Rui	DEKRA Certification	DTI2094	12/12/2029 (Date d'obtention : 13/12/2022)
Gaz	RIBEIRO Rui	DEKRA Certification	DTI2094	12/11/2029 (Date d'obtention : 13/11/2022)
Electricité	RIBEIRO Rui	DEKRA Certification	DTI2094	27/10/2030 (Date d'obtention : 27/10/2023)
Plomb	RIBEIRO Rui	DEKRA Certification	DTI2094	13/11/2029 (Date d'obtention : 14/11/2022)
Termites	RIBEIRO Rui	DEKRA Certification	DTI2094	12/12/2029 (Date d'obtention : 13/12/2022)
Audit Energetique	RIBEIRO Rui	DEKRA Certification	DTI2094	12/12/2029 (Date d'obtention : 14/04/2025)

- Avoir souscrit à une assurance (AXA n° 10882805304 valable jusqu'au 01/01/2026) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.

Fait à **VILLEMOMBLE**, le **06/11/2025**

Signature de l'opérateur de diagnostics :



Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'habitation

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »



Votre Assurance
 ▶ RCE PRESTATAIRES



Assurance et Banque

ATTESTATION

SARL ARIANE ENVIRONNEMENT
 16 AV DE FREDY
 93250 VILLEMOMBLE FR

AGENT

EIRL- MENDIELA, PIRES
 2 ALLEE DE COUBRON
 93390 CLICHY SOUS BOIS
Tél : 01 43021395
 Fax : 01 43018446
 Email : AGENCE.CLICHYSB@AXA.FR
 Portefeuille : 0093016144

Vos références :
Contrat n° 10882805304
 Client n° 3962959404

AXA France IARD, atteste que :

**SARL ARIANE ENVIRONNEMENT
 16 AV DE FREDY
 93250 VILLEMOMBLE**

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 10882805304** ayant pris effet le **01/01/2024**.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS :

- Assainissement autonome - collectif
- Contrôle périodique amiante
- Diagnostic Accessibilité
- Diagnostic Technique Global (article L.731-1 du code de la construction et de l'habitation)
- Projet de plan pluriannuel de travaux
- Diagnostic amiante avant travaux/ démolition
- Diagnostic amiante avant vente
- Diagnostic de performance énergétique
- DRIP- Diagnostic de risque d'intoxication au plomb
- Diagnostic gaz
- Loi boutin
- Diagnostic technique SRU
- Diagnostic termites
- Dossier technique amiante
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité
- Etat des lieux
- Etat des risque et pollutions
- Etat parasiteire
- Exposition au plomb (CREP)
- Loi Carrez
- Prêt conventionné : normes d'habitabilité

1D052620250107





- Recherche de métaux lourds
- Recherche de plomb avant travaux/ Démolition
- Risques naturels et technologiques
- Diagnostic humidité
- Thermographie infrarouge
- Attestation de prise en compte de la réglementation thermique
- Vérification de la conformité du logement aux normes de décence
- Audit énergétique à destination uniquement des monopropriétés (maisons individuelles ou d'un immeuble collectif à usage d'habitation détenu par un unique propriétaire)
- Projet de plan Pluriannuel de travaux)

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2025** au **01/01/2026** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à CLICHY SOUS BOIS le 7 janvier 2025
Pour la société :

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 /99 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

CERTIFICAT

DE COMPETENCES

Diagnosticneur immobilier certifié

DEKRA Certification certifie que Monsieur

Rui RIBEIRO

est titulaire du certificat de compétences N°DTI2094 pour :

Constat de risque d'exposition au plomb du 14/11/2022 au 13/11/2029

Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnosticneurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

Diagnostic amiante sans mention du 24/07/2022 au 23/07/2029

Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnosticneurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

Diagnostic amiante avec mention du 24/07/2022 au 23/07/2029

Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnosticneurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

Etat relatif à la présence de termites (France hexagonale) du 13/12/2022 au 12/12/2029

Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnosticneurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

Diagnostic de performance énergétique du 13/12/2022 au 12/12/2029

Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnosticneurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments du 13/12/2022 au 12/12/2029

Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnosticneurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Audit énergétique du 14/04/2025 au 12/12/2029

Decret n° 2023-1219 du 20 décembre 2023 définissant le référentiel de compétences et les modalités de contrôle de ces compétences pour les diagnosticneurs immobiliers en vue de la réalisation de l'audit énergétique mentionné à l'article L. 125-28-1 du code de la construction et de l'habitation


Etat de l'installation intérieure de gaz du 13/11/2022 au 12/11/2029

Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnosticneurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

Etat de l'installation intérieure d'électricité du 28/10/2023 au 27/10/2030

Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnosticneurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.


Yvan MAINGUY
Directeur Général
Le Plessis-Robinson, le 14/04/2025



Accréditation n° 4-0081
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

